



Motion à l'attention du Conseil général de La Neuveville

Séance du 4 octobre 2023

Amélioration des capacités d'accueil à St-Joux

Cette motion a pour objectif d'offrir aux résidents et visiteurs de la Neuveville une accessibilité améliorée à la zone de St-Joux, d'une part par l'augmentation du nombre de place de parcage et d'autre part par la transmission d'informations en temps réel sur les différentes zones de parcage de notre commune.

Développement

Le développement de la zone de St-Joux ces dernières années est le reflet du dynamisme de notre commune, de ses concitoyens, des autorités législatives et exécutives. Les écueils ont certes été nombreux et les projets parfois difficiles à concrétiser. Le résultat n'en est que plus réjouissant avec une reconnaissance large de la qualité du travail réalisé.

Preuve à l'appui, l'affluence toujours plus grande dans la zone de St-Joux, par des personnes qui apprécient tout particulièrement cet environnement propice aux activités sportives, aux fêtes de famille, aux événements organisés par nos sociétés, au farniente, aux offres culinaires sans que cette liste soit exhaustive.

Les capacités de parcage dans cette zone sont notoirement insuffisantes. Cette situation génère une frustration toujours plus grande de la population de notre commune, des résidents de la zone de St-Joux et des visiteurs externes.

La réponse actuellement proposée actuellement, consistant à faire respecter les règlements par la verbalisation, a atteint ses limites. Il n'est plus acceptable de dépenser à fonds perdus des dizaines de milliers de francs par année, en frais d'agents de sécurité.

Des discussions autour du projet de budget 2024 indiquent qu'un montant de CHF 40,000 a été prévu pour des prestations en lien avec la gestion du parking, et ceci pour la seule manifestation Maracana.

Il y a probablement plusieurs éléments qui rendent compliquée l'amélioration des capacités de parcage dans la zone de St-Joux. Il y a aussi le bon sens qui dit que le statu quo n'est pas acceptable comme ne sont pas acceptables les dépenses à fonds perdus.

Lors des grandes affluences il est constaté que, tout naturellement, les visiteurs positionnent leurs véhicules sur la zone d'herbe à l'est du parking. Pourquoi ne pas reconnaître que c'est probablement une bonne idée que de régler le parcage sur cette zone tout en assurant une bonne accessibilité, un marquage adéquat tout en conservant les surfaces vertes et en tenant compte des conditions climatiques.

Augmenter le nombre de places de parcs n'est pas suffisant sans l'acquisition et la transmission d'informations claires aux usagers arrivant dans notre commune. Des systèmes autonomes, fonctionnant à l'énergie solaire et permettant de contrôler en temps réel les places disponibles dans les différentes zones de stationnements, permettront d'orienter directement les visiteurs vers le parking le plus proche.

Ceci permettra d'éviter les allers-retours incessants de véhicules générateurs de bruit, danger et pollution.

Nous demandons au conseil municipal de se saisir de ce dossier en proposant de réorienter les budgets 2024 alloués aux agents de parking, et de réaliser la mise en œuvre de la solution plus pérenne proposée dans cette motion.

Pour Forum neuvevillois

Christophe Nicolet et Alain Guillaume